



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Aide aux sinistrés à la suite des inondations

Question au Gouvernement n° 4262

Texte de la question

### AIDE AUX SINISTRÉS À LA SUITE DES INONDATIONS

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Marie Sermier.

**M. Jean-Marie Sermier.** Monsieur le Premier ministre, du 12 au 16 juillet, de violents orages et des pluies diluviennes ont entraîné de graves crues en Allemagne, en Belgique et au Luxembourg. Cette catastrophe a fait plusieurs centaines de morts et nous voulons faire part à nos amis européens de notre compassion et de notre solidarité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Les orages et les pluies ne connaissent évidemment pas les frontières. De nombreux départements de l'Est de la France ont connu aussi de très graves intempéries.

**M. Thibault Bazin.** C'est vrai !

**M. Jean-Marie Sermier.** Dans mon département, le Jura, c'est plus de 50 millimètres d'eau qui sont tombés en quelques heures. On a vu des maisons, des commerces et des entreprises complètement inondés et saccagés, ce qui a provoqué le désarroi de la population. Il a fallu évacuer en catastrophe les campings et les bases de loisirs. Des routes se sont affaissées. Les champs de céréales, dont la récolte avait à peine débuté, se sont retrouvés sous l'eau, au détriment des rendements et de la qualité.

**M. Thibault Bazin.** C'est terrible !

**M. Jean-Marie Sermier.** Dans les vignes, des parcelles entières ont glissé. C'est le cas, par exemple, dans la circonscription de ma collègue Danielle Brulebois, dans le vignoble de Château-Chalon, que nous avons d'ailleurs visité ensemble quelques jours avant la catastrophe.

Dans de pareilles circonstances, nous disons notre reconnaissance aux sapeurs-pompiers de notre pays pour leur dévouement extraordinaire et nous saluons notamment ceux du Jura, qui, entre autres prouesses, sont allés chercher des troupeaux encerclés par les eaux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Dominique Potier applaudit également.)*

Nous exprimons aussi notre compassion à celles et ceux qui ont perdu tout ou partie de leur patrimoine, de leur outil de travail ou de leur revenu.

L'État doit être conscient de la gravité de la situation, reconnaître l'état de catastrophe naturelle et veiller à la totale mobilisation des compagnies d'assurance.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous assurer de la mobilisation pleine et entière de l'État pour venir en aide aux sinistrés ? Allez-vous prendre les mesures nécessaires pour que nos compatriotes durement touchés par cette catastrophe soient indemnisés pour leurs pertes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Thibault Bazin.** Excellente question !

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Soyez assuré, monsieur Sermier – je m'adresse également à Mme Brulebois, que vous avez citée –, que le Gouvernement est aux côtés des habitants, des exploitants agricoles, des services publics et des entreprises du Jura. J'ai une pensée pour les deux personnes légèrement blessées lors des inondations qui ont touché votre département et je salue à mon tour l'action des services de l'État, en particulier celle des 471 sapeurs-pompiers du Jura, mobilisés dans près de 1 250 interventions pour faire face aux inondations et aux dégâts causés par les abondantes précipitations – il est tombé, dans votre département, un mois de pluie en quelques heures.

Le 22 juillet prochain, c'est-à-dire en réalité dans quelques heures, nous recevrons, avec Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement, la commission chargée d'établir l'état de catastrophe naturelle. Les préfets ont jusqu'au 21 juillet pour transmettre leurs premières demandes à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du ministère de l'intérieur. Si jamais des communes étaient oubliées, nous organiserions évidemment, je l'ai déjà dit, une commission de rattrapage.

S'agissant des exploitants agricoles touchés par des intempéries, vous le savez, Julien Denormandie, ministre de l'agriculture, porte une attention particulière à leur situation. Il se rendra dès demain dans l'Aisne rencontrer ceux qui ont subi il y a quinze jours de violents orages, au sujet desquels je me suis déjà exprimé dans cet hémicycle et que je rencontrerai également la semaine prochaine. Je ne doute pas que le ministre de l'agriculture portera une attention toute particulière aux agriculteurs du Jura et de l'Est de la France et qu'il leur apportera son entier soutien.

Enfin, dès lors que l'état de catastrophe naturelle aura été déclaré pour les communes du Jura touchées par les inondations, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance, et moi-même engagerons une discussion avec la Fédération française de l'assurance afin que les habitants de votre circonscription bénéficient du régime assurantiel adapté. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Sermier](#)

**Circonscription :** Jura (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4262

**Rubrique :** Catastrophes naturelles

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 juillet 2021](#)